

## Téléphonie Mobile Fiche de synthèse Charte 2021

### Informations générales :

Opérateur	<b>SFR</b>	Arrdt	<b>18<sup>ème</sup></b>
Nom de site	COUVENT SACRE CŒUR	Numéro	7510055616
Adresse du site	<b>2, cité du Sacré Cœur</b>	Hauteur	R+4 (18.90m)
Bailleur de l'immeuble	<b>Privé</b>	Destination	Habitations
Type d'installation	<b>Nouveau site 2G/3G/4G/5G (3500MHz) et partage de la fréquence 2100 MHz 4G/5G.</b>		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts Partage de la fréquence 2100MHz 4G/5G (faisceau fixe)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

### Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	<b>15/11/2021</b>
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	<b>19/11/2021</b>
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	<b>15/12/2021</b>

### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer une nouvelle antenne-relais sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour les fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz (2G/3G/4G) et 4G/5G (partage de la fréquence 2100 MHz) et de 3 antennes 5G (3500MHz) orientées vers les azimuts 0°, 110° et 210°.		
Distance des ouvrants	Fenêtre à 2.50m	Vis-à-vis (25m)	R+4 18m
Estimation	<b>2G/3G/4G/5G (2100) : 0° &lt; 4V/m - 110° &lt; 4V/m - 210° &lt; 5V/m</b> <b>5G (3500) : 0° &lt; 3V/m - 110° &lt; 3V/m - 210° &lt; 5V/m</b>		
Hauteur (HMA) des antennes	21.70m pour les antennes à faisceau fixe <b>22.30m pour celles à faisceau orientable</b>		

### Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à installer 3 antennes à faisceaux fixes et 3 antennes à faisceaux orientables fixées sur des mâts sur la terrasse du bâtiment
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.

**Date :** Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

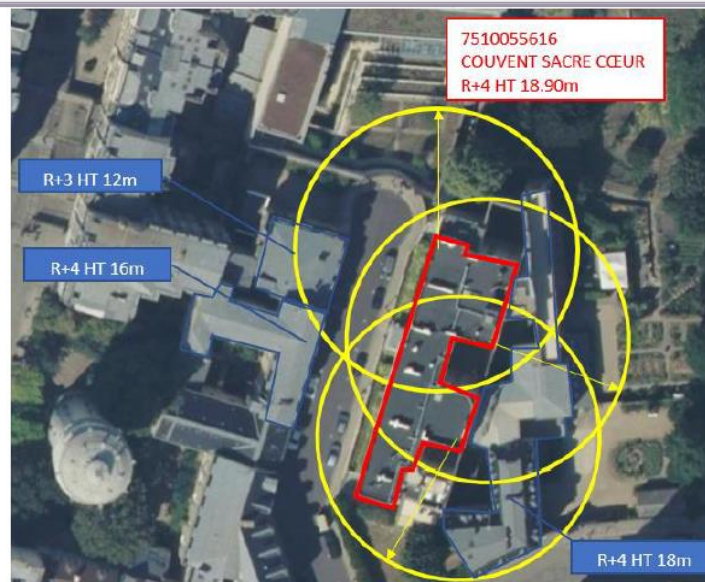
**Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes**

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Ecole Élémentaire Mont Cenis	26 rue du Mont Cenis 75018 PARIS	20m	Oui	83.70m	0.65
Résidence Autonomie Lamarck	13 Rue de la bonne 75018 PARIS	30m	Non	123m	2.28
Crèche Becquerel	15 Rue Becquerel 75018 PARIS	17m	Oui	71m	0.89



2

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes**



## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

### ❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 2 et 3 V/m

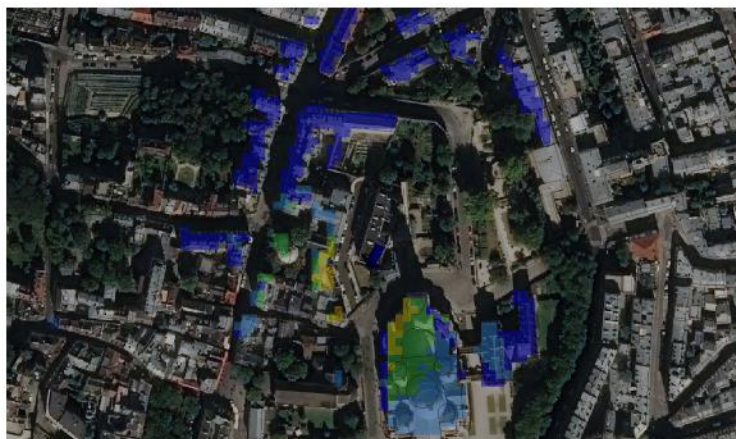
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 0°	Azimut 110°	Azimut 210°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	25.5 m	15.5 m	16.5 m

### SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

#### v. Azimut 210°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 210°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 16.5 m .



#### Légende



## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500 MHz)

### ❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 1 et 2 V/m .

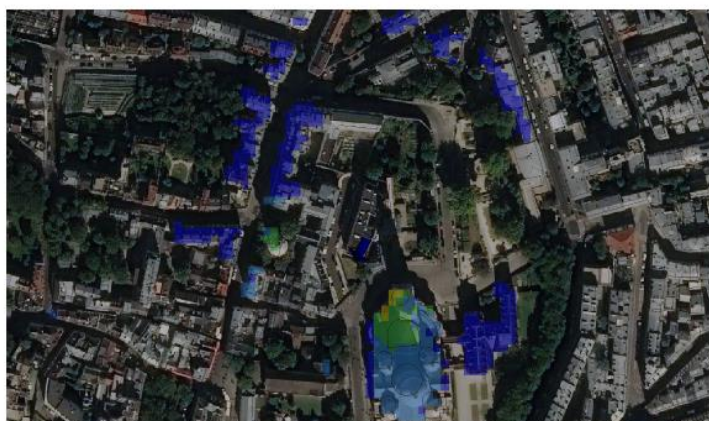
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 0°	Azimut 110°	Azimut 210°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	26.5 m	17.5 m	19.5 m

### SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

#### vi. Azimut 210°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 210°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



#### Légende



**Vue des Antennes Avant/Après**

Avant travaux

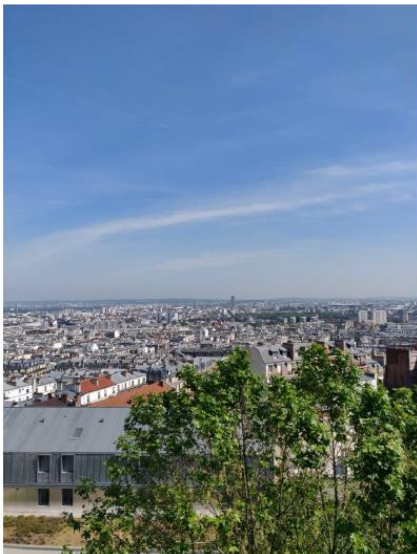


Après travaux



**Vue des Azimuts**

0°



110°



210°



